

Compte rendu de séance du 10 MARS 2017

Secrétaire(s) de la séance: Caroline CIVARD

Un tour de table est fait lors duquel les élus ont donné le compte rendu des différentes réunions ou commissions à laquelle ils sont associés.

Décision de l'assemblée sur les divers dossiers présentés par Mr le Maire.

Demande de subvention auprès du conseil départemental pour la rénovation de l'appartement sous mairie, cet appartement est actuellement libre. Après accusé de réception des services de l'état une dérogation pour commencement de travaux avant attribution sera demandée. Cette procédure permettra une mise sur le marché à la location plus rapide.

Remplacement de Monsieur Dantony Michel actuellement en CAE et dont le contrat se termine le 30 juin. Demande auprès de Pôle emploi des règles pour bénéficier d'un nouveau contrat à compter du 1^{er} juillet 2017 et mise en ligne du poste sur plate-forme pôle emploi.

Voirie 2017 : le conseil municipal demande la consultation d'entreprises pour la réfection de la voirie Leignec-le Sapey. La CAO se réunira pour étudier le dossier avant le vote du budget 2017.

Rénovation de la voirie forestière sur certains massifs de la commune. Le dossier doit être déposé pour le 24 avril 2017. Le conseil municipal demande l'établissement d'un devis pour compléter le dossier à envoyer aux services de l'état. La subvention accordée actuellement ne sera pas reconduite en 2018. Cette aide concerne des voies communales concernées par la gestion des forêts. Les travaux pourront s'inscrire sur trois ans

Dossier en cours :

Assainissement station de Leignec : l'entreprise FOLLEAS travaille actuellement sur deux bacs de la station, une étude sera faite quant au devenir du troisième bac.

THD, lors des différentes réunions portées par le SIEL les élus conviés rappelleront l'importance des échanges sur le terrain lors de l'implantation des poteaux.

Elagage : les travaux sont en cours. Lorsque les parcelles élaguées sont concernées par le futur réseau THD, un accord de prise en charge interviendra avec l'entreprise concernée par la pose des fils.

Rappel des échéances électorales, de la refonte des listes et de l'édition des nouvelles cartes. Le tableau de présences des élus au bureau de vote, sur les 4 dates, est réalisé.

Agents contractuels : le conseil municipal à l'unanimité octroie une prime aux deux agents en poste sur la commune, cette décision sera actée par un arrêté de Monsieur le Maire et proratisée au temps de travail mensuel.

Suite à la remise d'un modèle de règlement PLU, Monsieur le Maire demande à chaque élu d'étudier le dossier avant la prochaine réunion avec le bureau d'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.